

M. Boyd que l'AECL cherche à dominer les membres de la C.C.E.A. qui font partie du comité de la sécurité des réacteurs. La façon de procéder est toute autre. Certains membres du comité de la sécurité font partie de l'AECL, mais si vous assistiez à l'une des séances où nous essayons de faire approuver l'aménagement d'un réacteur par le comité de la sécurité, vous ne jugeriez pas qu'on y fait preuve de connivence. Cela ressemble passablement à ce qui se passe aux États-Unis. Comme l'a signalé M. Boyd, le comité consultatif qui existe aux États-Unis faisait rapport jusqu'à dernièrement au directeur général de la Commission en passant par la filière. C'est maintenant un organisme distinct. Dès les débuts on a formé au Canada un organisme distinct, la C.C.E.A.

M. BEST: Savez-vous quel est le nombre d'employés à temps continu qui font partie de notre personnel?

M. GRAY: Je l'ignore; il y a deux employés professionnels à temps continu, M. Dewar et...

M. G. C. LAURENCE (*directeur de recherches, Division des recherches et de la mise au point des réacteurs*): Douze personnes assistent régulièrement aux réunions du comité consultatif sur la sécurité des réacteurs, dont quatre sont des employés de l'AECL. Les autres représentent divers autres ministères, comme le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. M. Tourangeau représente le département de l'hygiène industrielle de la province de Québec.

M. BEST: Ces douze membres assistent aux réunions?

M. LAURENCE: C'est exact. En réalité, l'assistance varie de temps à autre, selon l'endroit où est situé le réacteur que nous étudions.

M. BEST: Savez-vous quel est le nombre des employés à temps continu de la Commission?

M. GRAY: Il y a MM. Mackenzie et Jarvis, avocat général et secrétaire; M. Dewar, conseiller scientifique et M. Boyd, conseiller scientifique adjoint.

M. LAURENCE: C'est exact.

M. GRAY: Ils travaillent à temps continu à la sécurité des réacteurs.

M. DRYSDALE: M. Boyd n'est pas celui qui témoigne ici ce soir.

M. GRAY: C'est une autre personne.

M. BRUNSDEN: Je suppose que les personnes qui font partie de cette Commission sont celles qui sont censées s'y connaître le mieux au Canada dans ce domaine.

M. GRAY: C'est notre avis.

M. BRUNSDEN: Je crois que vous avez l'appui de plusieurs personnes qui s'y intéressent.

M. GRAY: Oui; la sécurité des réacteurs est une question qui les intéresse. Je songe par exemple à la *Canadian General Electric Company*, qui s'intéresse au réacteur NPD et au réacteur CANDU; notre personnel fait part de tous les rapports publiés sur le sujet aux différents groupes de Chalk River, pour qu'ils les étudient en détail.

M. BEST: Cette commission de douze membres est-elle différente du comité présidé par M. Lewis ou du comité consultatif de l'AECL?

M. GRAY: Il s'agit de comités bien distincts. Il ne s'agit pas d'une commission. Ces douze membres font partie d'un comité consultatif de la Commission de contrôle de l'énergie atomique. La Commission elle-même compte cinq membres.

M. PITMAN: Pourquoi M. Boyd croit-il si fortement que les représentants de l'*Atomic Energy of Canada* ont une influence prépondérante sur les décisions du Comité qui compte douze membres?

M. BOYD: Ce sont les seuls qui ont une connaissance approfondie des questions nucléaires.